

CONSEIL D'ADMINISTRATION

- RÉUNION DU 9 JUIN 2020 -

DELIBERATION

Numéro 20 - 02 - 010

Délibération n° 3 : L'approbation du compte de gestion 2019.

Le conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de la Loire, convoqué le 29 avril 2020 s'est réuni le 9 juin 2020 à partir de 10 heures 30 au SDIS, 8 rue du Chanoine Ploton à Saint-Etienne, sous la présidence de Monsieur Georges ZIEGLER, Président du Service départemental d'incendie et de secours de la Loire, afin d'examiner les questions inscrites à l'ordre du jour.

Le quorum de l'assemblée était atteint

- 7 membres participaient à la séance en présentiel,
- 6 membres participaient à la séance en distanciel (visioconférence),
- 2 pouvoirs étaient attribués,

sur un total de 16 administrateurs toujours en exercice.

Présents :

Mesdames Marianne DARFEUILLE – Colette FERRAND (visioconférence) – Clotilde ROBIN (visioconférence) – Nadia SEMACHE (visioconférence) – Valérie PEYSSELON (visioconférence).

Messieurs Jean-Yves BONNEFOY – Jean-Yves CHARBONNIER – Pierrick COURBON – Joseph FERRARA – Hervé REYNAUD (visioconférence) – Claude LIOGIER – Pierre-Jean ROCHETTE (visioconférence) – Georges ZIEGLER.

Excusés :

Madame Fabienne PERRIN (pouvoir donné à Marianne DARFEUILLE) – Messieurs Jean-Claude CHARVIN – Sylvain DARDOULLIER (pouvoir donné à Georges ZIEGLER).



Exposé du rapport effectué par le Président,

Le compte administratif est conforme au compte de gestion établi par le Payeur départemental.
Tous les titres émis et les mandats de paiement ordonnancés ont été pris en compte.

[illegible]

Dans ces conditions, il est demandé au conseil d'administration du SDIS de la Loire de bien vouloir délibérer :

⇒ Pour approuver le compte de gestion 2019.

[illegible]

Vu le rapport présenté par le Président,
Le conseil d'administration prend la décision suivante :

Article unique :

Le conseil d'administration du SDIS de la Loire approuve le compte de gestion 2019.

[illegible]

Décision adoptée à la majorité.

Votes <u>pour</u> la proposition de délibération :	15 (dont 2 pouvoirs)
<u>Abstentions</u> sur la proposition de délibération :	
Votes <u>contre</u> la proposition de délibération :	0

Le Président du conseil d'administration
du Service départemental d'incendie et de secours
de la Loire /

de la Loire

Georges ZIEGLER